



infos
inscriptions



● 2024 ● 2025 ●

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron est un établissement classé d'enseignement artistique spécialisé proposant la Musique (répartie sur quinze antennes) et le Théâtre sur l'antenne de Rodez-Agglomération.

Début et fin des cours **lundi 09 septembre 2024 - samedi 5 juillet 2025.**

Musique

Trois parcours

Parcours Personnalisé 🦏 accessible dès le cycle 1.

Parcours Etudes

- Pratique collective (chœurs, orchestres ou ensembles instrumentaux)
- Formation Musicale (FM)
- Cours individuel d'instrument ou de chant

En Parcours Etudes, l'enseignement est organisé en plusieurs cycles, d'une durée moyenne de 3 à 5 ans pour la Musique.

Parcours Adultes ouvert à tous les niveaux en fonction des places disponibles.

Pratique collective

- Formation musicale (FM)
- Pour les orchestres, autonomie instrumentale requise (2 ans minimum)

Ateliers

Musiques actuelles, Chœurs et technique vocale, Musique Assistée par Ordinateur (MAO), Ateliers et Orchestres non hebdomadaires (2 ateliers maximum).

Théâtre

La formation au Théâtre est organisée en **3 cycles d'enseignement** et peut conduire à l'obtention du Certificat d'Etudes Théâtrales.

L'enseignement proposé au Conservatoire de l'Aveyron s'articule en quatre niveaux :

- Atelier d'Éveil : enfants de 6 à 10 ans
- Atelier d'Initiation : adolescents de 11 à 14 ans
- Parcours Etudes (Cycles 1 et 2) : adolescents de 15 à 18 ans
- Atelier de création théâtrale adulte

La formation propose l'apprentissage du Théâtre par différentes techniques de l'art de l'acteur, par la découverte du répertoire classique et contemporain, par l'approche à la création dramaturgique et scénique.

Les élèves de tous les niveaux pourront expérimenter leur progression par des rencontres régulières avec le public, organisées en quatre «scènes ouvertes», qui pourront prévoir aussi un travail transversal avec les élèves des classes de chant ou de musique.

Droits d'inscription

Les droits d'inscription au Conservatoire sont délibérés par le Comité Syndical qui représente les collectivités adhérentes au Syndicat Mixte.

Engagement annuel

Les droits d'inscription au Conservatoire sont forfaitaires et annuels. Sauf cas particuliers limitativement prévus par délibération du Comité Syndical, toute année commencée est due.

Modalités de paiement

- Prélèvement automatique : en 8 mensualités de novembre à juin ;
- Carte bancaire en 3 échéances : mi-octobre, mi-janvier, mi-avril ou en 1 seule fois mi-novembre ;
- Possibilité de régler ou de compléter votre paiement par chèques vacances, Pass Culture, Pass loisirs MSA, Action sociale et CE.



Les tarifs répondent aux critères suivants :

Les droits d'inscription sont modulés en fonction d'un quotient familial calculé à partir des revenus de la famille.

L'avis d'imposition à fournir est celui de 2023 sur les revenus de 2022

- l'avis d'imposition unique du foyer fiscal *marié(s) – pacsé(e)s / veuf(ve)*
- l'avis d'imposition des 2 redevables *vie maritale*
- l'avis d'imposition du redevable qui déclare à sa charge l'enfant inscrit au Conservatoire *célibataire / séparé(e)-divorcé(e)*

Politique familiale

Les droits d'inscription sont dégressifs, en fonction du nombre de personnes d'une même famille inscrites au Conservatoire, du plus âgé au plus jeune : rang 1 à rang 3 et plus.

Dans le cas d'une famille où adultes et enfants seraient inscrits, tous les adultes de la famille sont en rang 1. Le premier enfant de cette famille est alors facturé en rang 2, le second enfant en rang 3, etc.

A noter : L'élève bénéficiaire du tarif unique « Ateliers » est placé en dernier rang et ne bénéficie pas du principe de dégressivité.



Nouvelle tarification

TARIF Ateliers (chœurs/mao etc.), non soumis au Quotient Familial (QF):

80 € jeunes - 125 € adultes (Au-delà de 2 ateliers mensuels, tarifs pratiques collectives).

TARIF JEUNE APPLICABLE JUSQU'À 18 ANS (et plus sur justificatif de suivi d'un cursus scolaire ou étudiant)

TARIF SOCIAL	Rang de l'élève dans la famille		
QF de 0 à 300	1	2	3 et +
DROITS D'INSCRIPTION POUR UN JEUNE			
MUSIQUE			
Jardin musical - éveil - pratique collective seule	140.00 €	105.00 €	35.00 €
Parcours études Parcours personnalisé	150.00 €	115.00 €	45.00 €
THEÂTRE			
Parcours études Pratique collective	140.00 €	105.00 €	35.00 €
DROITS D'INSCRIPTION POUR UN ADULTE			
MUSIQUE			
Pratique collective seule	200.00 €		
Parcours études Parcours adulte	250.00 €		
THEÂTRE			
Parcours études Pratique collective	200.00 €		

TARIF 2	Rang de l'élève dans la famille		
QF de 301 à 700	1	2	3 et +
DROITS D'INSCRIPTION POUR UN JEUNE			
MUSIQUE			
Jardin musical - éveil - pratique collective seule	196.00 €	147.00 €	49.00 €
Parcours études Parcours personnalisé	440.00 €	313.00 €	74.00 €
THEÂTRE			
Parcours études Pratique collective	196.00 €	147.00 €	49.00 €
DROITS D'INSCRIPTION POUR UN ADULTE			
MUSIQUE			
Pratique collective seule	245.00 €		
Parcours études Parcours adulte	489.00 €		
THEÂTRE			
Parcours études Pratique collective	245.00 €		

TARIF 3	Rang de l'élève dans la famille		
QF de 701 à 2000	1	2	3 et +
DROITS D'INSCRIPTION POUR UN JEUNE			
MUSIQUE			
Jardin musical - éveil - pratique collective seule	215.00 €	161.00 €	54.00 €
Parcours études Parcours personnalisé	484.00 €	344.00 €	81.00 €
THEÂTRE			
Parcours études Pratique collective	215.00 €	161.00 €	53.00 €
DROITS D'INSCRIPTION POUR UN ADULTE			
MUSIQUE			
Pratique collective seule	269.00 €		
Parcours études Parcours adulte	538.00 €		
THEÂTRE			
Parcours études Pratique collective	269.00 €		

TARIF 4	Rang de l'élève dans la famille		
QF de 2001 à 4501 et +	1	2	3 et +
DROITS D'INSCRIPTION POUR UN JEUNE			
MUSIQUE			
Jardin musical - éveil - pratique collective seule	260.00 €	195.00 €	65.00 €
Parcours études Parcours personnalisé	585.00 €	416.00 €	98.00 €
THEÂTRE			
Parcours études Pratique collective	260.00 €	195.00 €	65.00 €
DROITS D'INSCRIPTION POUR UN ADULTE			
MUSIQUE			
Pratique collective seule	325.00 €		
Parcours études Parcours adulte	651.00 €		
THEÂTRE			
Parcours études Pratique collective	325.00 €		

Pratique de 2 spécialités : Musique & Théâtre

Un élève inscrit simultanément en musique et théâtre règlera :

- le droit d'inscription musique
- le droit d'inscription théâtre avec 30% de réduction appliquée sur le tarif du rang 1

Élèves issus de collectivités adhérentes et non adhérentes

Aux côtés du Département de l'Aveyron, les collectivités contribuent financièrement au fonctionnement du Conservatoire, en adhérant au Syndicat Mixte du CRDA : Rodez agglomération - Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère - Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac - Communauté de Communes Aubrac Cardalez et Viadène - Communauté de Commune du Pays Rignacois - Communauté de Commune Monts, Rance et Rougier - Communauté de Communes du Plateau de Montbazens - Communauté de Communes Aveyron, Bas Ségala, Viaur - Ville de Millau Ville de Saint-Affrique - Ville de Villefranche-de-Rouergue - Ville de Pont-de-Salars.

Une priorité d'inscription est donnée aux élèves issus de ces collectivités.

Les autres élèves sont admis au Conservatoire en fonction des places disponibles et ne peuvent bénéficier des tarifs subventionnés.

Une majoration de 30 % sur les droits d'inscription annuel de l'élève placé en rang 1 reste à sa charge.

Instruments

Il est indispensable de posséder un instrument.

Sous réserve des disponibilités, possibilité de location de l'instrument : 30 € par trimestre (renseignements auprès du secrétariat de l'antenne de Rodez-Agglomération : 05 65 47 83 40).



Pièces à joindre au dossier d'inscription

Seuls les dossiers complets seront pris en compte

Formulaire d'inscription ou de réinscription « daté et signé » Pour les réinscriptions : compléter et/ou mettre à jour si nécessaire les informations personnelles (ex : changement d'adresse prévu, niveau et/ou établissement scolaire pour l'année scolaire 2024-2025, etc.)	<input type="checkbox"/>
Photocopie intégrale de l'avis d'imposition 2023 portant sur les revenus 2022. En l'absence d'avis d'imposition, les droits d'inscription sont calculés sur le tarif le plus haut.	<input type="checkbox"/>
Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois La tarification dépend de la commune de résidence. (quittance de loyer, contrat de location, factures de gaz, électricité, de téléphone fixe ou portable).	<input type="checkbox"/>
Une photographie d'identité récente par élève (visage cadré) Précisez le nom et le prénom au dos de la photo. (possibilité de nous l'adresser par mail à contact@crd-aveyron.fr en nous indiquant votre antenne d'inscription)	<input type="checkbox"/>
Si choix de paiement par prélèvement automatique pour les nouvelles inscriptions : > Joindre 1 RIB (au format IBAN BIC) et le formulaire ci-dessous daté et signé	<input type="checkbox"/>
Copie du certificat d'assurance de responsabilité civile par élève	<input type="checkbox"/>



DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE - MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron.
 Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
 Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

NOM DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Mme Mr

Nom, prénom du redevable :

Adresse :

Code Postal: Ville :

Nom(s) et Prénom(s) de(s) élève(s) :

Antenne :

À :

Signature :

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 62 ZZZ 593892

NOM DU CRÉANCIER

Conservatoire de l'Aveyron
 5 Place Sainte-Catherine
 12 000 RODEZ
contact@crd-aveyron.fr

ASSUREZ-VOUS que votre adresse est bien renseignée afin que la confirmation de l'installation de votre prélèvement, votre numéro de mandat et votre échéancier de règlement puissent vous être envoyés.

Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron



réinscriptions
du 13 mai au 07 juin 2024

inscriptions
pour les nouveaux élèves
à partir du 17 juin 2024
—
fermeture du Conservatoire
du 26 juillet au 16 août 2024



avec le soutien de



Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron
5 place Sainte-Catherine - 12000 RODEZ

☎ 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr - www.crd-aveyron.fr

